

Blois, le 28/09/2026

Le Comité des Oeuvres Sociales a le plaisir de vous proposer  
une journée à Disneyland Paris le samedi 6 février 2027

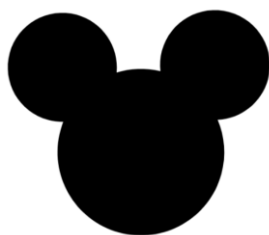


## Programme

- 06h15 Rassemblement Place de la république face au tribunal à Blois
- 06h30 Départ pour Paris
- 10h00 Arrivée au parc Disneyland. Journée libre sur le parc.

Sur place, vous pourrez choisir entre le Parc Disneyland qui célèbre les contes de fées et les grands classiques autour du château, ou le Disney Adventure World (anciennement Walt Disney Studios) qui plonge les visiteurs dans les mondes de Pixar, de Marvel et des films modernes.

- 19h45 Rassemblement au même car et au même endroit que le matin
- 20h00 Départ
- 23h30 Arrivée à Blois



**PRECISIONS IMPORTANTES** : Pour faire une demande d'inscription pour cette sortie, il faudra être à jour de votre cotisation 2026. La sortie ayant lieu en 2027, le règlement de la cotisation 2027 sera également nécessaire.

Inscription du mardi 6 octobre 2026 au vendredi 16 octobre 2026

## Bulletin d'inscription pour la journée à Disneyland

Inscription du mardi 6 octobre 2026 au vendredi 16 octobre 2026

ADHERENT (NOM – Prénom):

Service :

N° de Poste :

Adresse personnelle :

Téléphone portable :

AYANT(S)-DROIT (NOM – Prénom Date de naissance) :

INVITE (S) (NOM – Prénom Date de naissance) :

| Tarif comprenant le transport et le billet d'entrée pour le parc Disneyland<br>(1 jour/1 parc) | Prix | Nombre | Total |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|-------|
| Adhérent et ayant-droit de 12 ans et +                                                         | 44 € |        |       |
| Ayant-droit enfant de 3 à 11 ans inclus                                                        | 42 € |        |       |
| Invité de 12 ans et +                                                                          | 87 € |        |       |
| Invité de 3 à 11 ans inclus                                                                    | 83 € |        |       |
| A effectuer par <b>chèque</b> à l'ordre du C.O.S., joint impérativement au présent bulletin    |      |        |       |

**Rappel** : en cas de places insuffisantes dans le car par rapport au nombre d'inscrits, les adhérents et ayants-droit seront prioritaires par rapport aux invités.